

Information relative à la qualité de l'eau (année 2025)

Base légale :

Article 5 de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public) : « *Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable* »

Tableau 1 : Gillarens, Promasens et Ecublens

Association de distribution	AVGG (Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère)
Volume d'eau distribué	54'038 m ³ Total de l'association : 1'195'398 m ³
Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau	°FH 21.9 ± 0.9
Teneur en nitrates	5 ± 3 mg/l Tolérance = 40 mg/l
Provenance de l'eau, secteur Gillarens	EauSud : Charmey et Grandvillard (eaux de nappe) 100%
Provenance de l'eau, secteur Promasens et Ecublens	EauSud : Charmey et Grandvillard (eaux de nappe) 99.6% AGSO (cf. tableau 2) - Rue (cf. tableau 3) 0.4%
Traitement	Ultraviolet

Tableau 2 : Blessens

Association de distribution	AGSO (Association de communes pour l'adduction d'eau de la Glâne Sud-Ouest)
Volume d'eau distribué	10'562 m ³
Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau	°FH 23.8 ± 0.9
Teneur en nitrates	6 ± 1 mg/l Tolérance = 40 mg/l
Provenance de l'eau	AVGG (cf. tableau 1) Siviriez (eau de source 80% et de nappe 20%)
Traitement	AVGG (cf. tableau 1) Siviriez eau de source : ultraviolet eau de nappe : filtration

Tableau 3 : Rue

Association de distribution	Communes de Rue et d'Ursy AGSO (Association de communes pour l'adduction d'eau de la Glâne Sud-Ouest)
Volume d'eau distribué	43'916 m ³
Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau	°FH 33.5 ± 1.3
Teneur en nitrates	17 ± 2 mg/l Tolérance = 40 mg/l
Provenance de l'eau	Rue et Ursy (eaux de nappe et de source) AGSO (cf. tableau 2)
Traitement	Rue et Ursy : ultraviolet AGSO (cf. tableau 2)

Tableau 4 Auboranges

Association de distribution	AIESFE (Association intercommunale de distribution d'Eaux de Servion-Ferlens-Essertes)
Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
Dureté totale de l'eau	°FH 22.6 ± 9
Teneur en nitrates	8 ± 1mg/l Tolérance = 40 mg/l
Provenance de l'eau	AIESFE (source)
Traitement	Ultraviolet

Pour tout renseignement ou complément d'information, veuillez nous adresser un courriel à l'adresse suivante : admin@rue.ch